La Baule (44) : Un agent de sécurité soudanais de 29 ans jugé pour l’agression sexuelle présumée d’une vacancière de 20 ans dans un mobile-home du camping où il travaillait

30/09/2026 à 15h04



Je n’ai pas commis cette agression sexuelle, martèle le prévenu, accompagné d’un traducteur. Lundi 28 septembre 2026, un homme de 29 ans, de nationalité soudanaise et sans domicile fixe, comparaissait devant le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), suspecté d’agression sexuelle sur une jeune femme de 20 ans, dans un camping de La Baule.

Les faits remontent au 9 août dernier. Ce soir-là, la plaignante rentre d’une soirée avec une amie et part se coucher dans le mobile home qu’elle occupe avec son conjoint, un agent de la paix. Peu de temps après son retour, elle sent une présence dans la chambre et constate qu’un homme est là. Selon le récit qu’elle en fait aux enquêteurs, ce dernier pratique des attouchements non consentis au niveau de son sexe, de sa poitrine et de ses fesses.

La présidente l’interroge alors sur son expertise psychiatrique, évoquant une difficulté sincère à se représenter la notion de consentement. Qu’en dites-vous ?, l’interroge la magistrate. Je ne comprends pas la question, rétorque le prévenu. Difficultés de traduction ou malaise ? La présidente insiste. Le prévenu finira par dire qu’il ne fait jamais les choses de force.Le procès a finalement été reporté au 2 décembre prochain et le prévenu a été placé en détention provisoire en attendant cette date.

Ouest-France